

CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

AOUT 2020

Brocante du 15 août

La circulation sera modifiée dans le village pour le bon déroulement de la manifestation de 7h à 18h. Un petit flyer d'explications est joint à cette info !

Travaux Rue de la Motte du Moulin

A compter du 10 août, des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement auront lieu rue de la Motte du Moulin. Durant ces travaux tout stationnement sera interdit à tous les véhicules sur toute la rue.

Mairie

La mairie sera fermée du lundi 17 août au mercredi 2 septembre inclus.

Ecole Marcel Pagnol

La rentrée aura lieu le **mardi 1er septembre 2020**, nous vous rappelons les horaires : 8h30-12h00 et 13h30-16h00. Monsieur le Directeur ainsi que Monsieur le Maire accueilleront parents et enfants pour un petit discours de rentrée le mardi 1^{er} septembre au matin.

Restaurant scolaire

Le prix du repas est de 3€ (délibération n°433 du 20.08.2007). Les tickets sont en vente en Mairie et à déposer la veille du repas avant 10h dans la boîte aux lettres « CANTINE/GARDERIE », le mardi pour le jeudi et le vendredi pour le lundi.



Exceptionnellement, pour le repas du mardi 1^{er} septembre

Réservation avant le 21 août 2020.

ATTENTION : La Mairie sera fermée à compter du 17 août.

Garderie

Des grilles de 12 ou 24 présences sont en vente à la Mairie au prix de 1€/présence (délibération n° 960 du 30/06/2017). L'accueil se fait de 7h30 à 8h20 et de 16h00 à 18h15.

Pour réagir au manque de ponctualité de certains parents lors de la garderie du soir, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité qu'une majoration de 2€ (soit 2 cases supplémentaires) sera appliquée par enfant et par retard.

Merci de prévoir un goûter et une boisson pour le soir.

Catéchisme

Les inscriptions auront lieu le **mardi 1er septembre** de 16h à 18h en salle de caté. Sont concernés les enfants à partir du CE2.

Association St Martin de Campagne lez Wardrecques

Vous êtes invités à l'assemblée générale extraordinaire, le **mercredi 16 septembre 2020**, à la salle du stade, à 18h30. L'objet sera le **volontariat et le vote des nouveaux membres du conseil d'administration** de l'association St Martin de Campagne lez Wardrecques. Nous élimons, principalement, une fonction de vice-président et une fonction de secrétaire adjoint (e). Pour tous renseignements vous pouvez contacter Emile Fiolet à l'adresse : emilefiolet@wanadoo.fr ou vous rapprocher des membres de notre association.

Fibre / ORANGE

Dans le cadre du plan France Très Haut Débit, le Syndicat Mixte « Fibre Numérique 59 62 » a déployé la fibre optique dans la commune. Ce réseau a été installé par l'entreprise Axione, délégataire de service public retenu par le Syndicat Mixte.

Suite à un accord signé entre Orange et Axione en décembre 2018, toutes les habitations de la commune, sont d'ores et déjà éligibles aux offres fibre optique d'Orange.

Chaque habitant peut tester l'éligibilité de son domicile via le <https://reseaux.orange.fr> (onglet « couverture réseaux »)

Pour souscrire à la Fibre d'Orange, vous pouvez choisir le canal de vente de votre choix :

- En vous rendant dans une boutique Orange de proximité
- via le site internet www.orange.fr,
- ou encore en contactant le service clients par téléphone au 3900 (3901 s'il s'agit de professionnels).

Le brûlage à l'air libre des déchets verts interdit partout en Hauts de France

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Le **Préfet de la Région Hauts de France** rappelle qu'il est **formellement interdit** de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages d'arbres, d'arbustes, feuilles). Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à **une amende pouvant aller jusqu'à 450€**.

De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.